

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

## COMMUNE DE LABEGUDE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 10 avril 2026

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, MICHEL Sibylle, SUCHON Emilie, MM BARTHELEMY Norman, BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, MALOSSE Jean-Régis, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Absent excusé et procuration : M GOSSE Pascal à M DURAND Gérald

Secrétaire de séance : M DURAND Gérald

N° 28/2026

#### RESTAURATION COLLECTIVE TARIF REPAS LIVRE A PLUS DE 3 KM

Monsieur le Maire propose de fixer le tarif du repas préparé et livré par le service « restauration collective » à plus de 3 km de Labégude, comme suit :

TARIF 2026	
Prix repas livré à plus de 3 km de Labégude	5 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- vote le tarif 2026 proposé par Monsieur le maire

Fait et délibéré à Labégude, le 23 avril 2026.  
Au registre sont les signatures.

Le maire,  
PONTHER Jean-Yves



Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,  
M DURAND Gérald

